

# L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DOGMES ET DOUTES CONTRIBUTION À QUATRE MAINS

**NILS ANDERSSON** \*



**ANDRÉ BELLON** \*\*



**GABRIEL GALICE** \*\*\*



**ANNE-CÉCILE ROBERT** \*\*\*\*



**L'**Union européenne est en crise : crise économique due à la nature même des traités, crise sociale qui en découle logiquement. Mais, en contradiction profonde avec le discours officiel, l'Union européenne subit une crise géopolitique profonde, conséquence tant des restructurations dans le monde que de ses contradictions internes.

La cohérence initiale de la construction européenne était due à la volonté de s'inscrire dans le partage de l'Europe en zones d'influence

---

\* Ancien éditeur

\*\* Ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, président de l'Association pour une Constituante

\*\*\* Ancien conseiller régional Rhône-Alpes, irénologue

\*\*\*\* Docteur en droit européen, professeur associé à l'Institut d'études européennes

comme à la nécessité de redonner légitimité au monde industriel et financier compromis avec les nazis. Il ne devait plus y avoir d'États, plus de peuples, juste un espace commun fondé sur un intérêt européen théorique, orienté par le marché. Cette construction devait être gérée par des experts non soumis à la « dictature de la démocratie » ; c'était donc un projet d'oligarchies qui se désolidarisent de leurs peuples en se solidarisant entre elles. Ces motifs qui, d'ailleurs, n'étaient pas entièrement neufs à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, sont toujours d'actualité.

En apparence, dans les débuts de la construction européenne, il est néanmoins couramment admis que les souverainetés nationales – et donc la démocratie des peuples des États membres – perdurent même si certains, tel Pierre Mendès-France, en dénoncent le danger, en particulier lors du débat sur la ratification du Traité de Rome<sup>1</sup>.

La légitimation d'un espace aux intérêts communs a d'autant plus été recherchée qu'elle plaçait l'Europe sous l'égide américaine acceptée au nom de la guerre froide.

10 La contradiction entre la progression d'un pouvoir européen supérieur et la prétention au maintien de souverainetés nationales a perduré même s'il devenait de plus en plus difficile de prétendre à la réalité de ces dernières (refus du plan Fouchet...), à la défense des particularités nationales et à une référence religieuse, chrétienne, de l'Union européenne.

Cela étant, nous arrivons à un tournant. La question sociale rejoint la question démocratique, la souveraineté populaire rejoint la question nationale. Les oligarchies sont toujours solidaires, mais il devient difficile de masquer des divergences entre elles. Les différences culturelles réapparaissent et ne peuvent être étouffées que par la prégnance d'un pouvoir de plus en plus totalitaire masqué par un appel aux cultures régionales et minoritaires.

Le TTIP<sup>2</sup> d'une part, les phénomènes migratoires d'autre part, l'hégémonie allemande et sa tutelle sur la Grèce, la marche à part du Royaume-Uni renforcent les divergences internes et la dilution d'une « identité » européenne. La contradiction entre l'idée d'une autre Europe et celle d'une Europe des peuples et des nations reste forte, les forces centrifuges se développent. Celles-ci se manifestent

---

<sup>1</sup> Voir <<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article526>>.

<sup>2</sup> Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) : Traité transatlantique entre Europe et États-Unis.

dans le même temps où des appels extérieurs proches (Russie, Turquie...) ou lointains (Chine, BRICS...) poussent parfois à leur ignorance, parfois à leur exacerbation.

Parallèlement, le monde d'hier n'est plus. De nouvelles alliances sont apparues. La Russie qui avait été largement effacée réémerge. Ses liens avec la Chine et l'Asie centrale en font un espace monétaire, financier autant que stratégique. La question énergétique reste au cœur des contradictions.

Il y a donc un appel extérieur qui répond aux tendances de dilutions internes. Mais quels sont les scénarios possibles ?

### **Aux origines de l'Europe, le libéralisme et l'atlantisme**

1945, l'Europe ravagée par la guerre, traumatisée par la divulgation de l'univers concentrationnaire, l'Europe qui, pendant des siècles a dominé le monde, doit sa libération à l'Union soviétique et aux États-Unis. Presqu'île de l'Eurasie, elle découvre sa petitesse, vue paroxysmique de la situation politique, morale et géostratégique du continent au sortir de la guerre, mais dans l'ombre de l'euphorie du nazisme vaincu, ce sont les ressentis sur lesquels va se constituer le projet européen, un projet théorique, orienté par les lois du marché, sans rêves.

11

Deux objectifs vont être recherchés, l'un économique, l'autre militaire. Reconstruire la capacité industrielle de l'Europe en créant une Communauté du charbon et de l'acier (CECA) est la première phase conçue et concrétisée par les « pères de l'Europe ». Contrairement aux discours entendus, cette « communauté », loin d'être innovatrice et visionnaire, est coulée dans le moule des plans élaborés dans l'entre-deux-guerres d'une industrie sidérurgique européenne prônée par le comte de Coudenhove-Kalergi, du rapprochement industriel franco-allemand voulu par Gustav Stresemann, de l'entente internationale de l'acier négociée par Émile Mayrisch et des « États-Unis d'Europe » préconisés par Aristide Briand<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Richard de Coudenhove-Kalergi fut le fondateur du mouvement « Pan-Europe » en 1924, Gustav Stresemann, ministre des Affaires étrangères allemand de 1923 à 1929, Émile Mayrisch, maître des forges luxembourgeois, président de l'Arbed, aujourd'hui Arcelor Mittal, Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères français de 1925 à 1932.

Le plan Schuman conçu par Jean Monnet qui, dès 1943, proposait « un État européen de la grosse métallurgie », a pour objectif, à la suite des destructions dues à la guerre, de relever, moderniser ce qui a été depuis le XIX<sup>e</sup> siècle le secteur clé de l'oligarchie industrielle et d'y réaliser des économies d'échelle. Autre raison donnée à ce plan, assurer la paix : la rivalité industrielle entre l'Allemagne et la France ayant été cause de plusieurs guerres, il est proposé de placer « la production franco-allemande du charbon et de l'acier sous une haute autorité » de caractère supranational<sup>4</sup> sans aucune légitimité démocratique. Dean Acheson, secrétaire d'État états-unien, auquel le projet a été soumis, bien que ne le trouvant pas assez libéral, l'approuve ; il l'est suffisamment pour que ne soit pas mis fin à la concurrence entre aciéries et, « l'euro-péisation » de la sidérurgie ne touchant pas à d'influents intérêts particuliers, cela permet le maintien des cartels et de remettre en selle des milieux industriels compromis par la collaboration.

12

Pour Jean Monnet, « Notre communauté n'est pas une association de producteurs de charbon et d'acier, c'est le début de l'Europe. »<sup>5</sup> Il est donc besoin pour conduire ce projet d'effacer la souillure fasciste de certaines élites politiques, économiques et intellectuelles européennes et de susciter un esprit européen. Mais (sauf dans un étroit cercle intellectuel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), il n'existe pas de conscience européenne au-dessus de l'appartenance nationale. L'Europe n'a jamais été unie, il n'y a pas une histoire de l'Europe, elle n'est le plus souvent faite que des oppositions entre ses parties, il n'y a pas de langue, mais des langues européennes. L'Europe est un continent pétri de pluralité et de contradictions, avec ses lignes de partage entre Grecs, Romains et « barbares », entre l'empire d'Orient et celui d'Occident, deux civilisations, deux églises, deux architectures, entre la partie du continent où le servage est aboli depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et celle où il le sera sept siècles plus tard, entre des histoires nationales longues et d'autres non achevées, entre des puissances colonisatrices par la spoliation, le commerce, les machines et les armes et d'autres puissances entravées dans leurs visées expansionnistes.

---

<sup>4</sup> « Chaque État membre s'engage à respecter ce caractère supranational et à ne pas chercher à influencer les membres de la haute autorité dans l'exécution de leur tâche. », article 9 du traité.

<sup>5</sup> Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, 1988.

## L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DOGMES ET DOUTES

Quelles valeurs unificatrices faire entendre ? Le nationalisme s'avérant dévalué, sauf là où il peut s'identifier à des mouvements de résistance, il est fait référence à une conscience européenne fondée sur la *démokratia* grecque, l'esprit juridique de Rome et la religion judéo-chrétienne ; réduire l'Europe à ce triptyque ayant pour centre l'unité de la foi chrétienne, tel fut le rôle politique de Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer pour lesquels le christianisme, et plus précisément le catholicisme, est le fondement d'une identité européenne. Sauf que, au tournant des années 1950, cette volonté d'unification spirituelle de l'Europe n'efface pas, mais au contraire éveille et réactive d'anciennes *limes* de l'histoire, y compris entre religions chrétiennes.

Le second objectif recherché est lié à une réalité géopolitique, la nouvelle ligne de partage qui résulte de la contradiction irréductible, depuis octobre 1917, entre le système capitaliste et la révolution bolchevique. Le projet européen, étroitement occidental, consomme la séparation avec l'une de ses parties. Si l'appel du 9 mai 1950 de Robert Schuman de créer la CECA évoquait une Europe de paix, il y fait d'abord sienne une stratégie de confrontation avec l'Union soviétique alignée sur la doctrine Truman d'endiguement et sur le discours de Churchill à Fulton. Citons Jean Lecerf<sup>6</sup> : « Il faut situer cet appel dans le contexte, lourd de menaces, de la politique internationale d'alors. L'URSS vient de faire éclater sa première bombe atomique. La Tchécoslovaquie est devenue une démocratie populaire en 1948. Mao Tsé-toung est désormais le seul maître de la Chine. Le monde communiste, menaçant, progresse. »

La CECA est indissociable de la ratification, en juillet 1949, du Traité de l'Atlantique Nord (Otan) qui place sous tutelle militaire des États-Unis l'Europe occidentale, mais les États-Unis demandent plus d'intégration entre les armées européennes ; en 1950, Churchill parle d'une armée européenne incorporant des soldats allemands et Jean Monnet rédige dans ce sens un plan d'intégration militaire supranational<sup>7</sup>. Il n'est pas de rapport de forces antagoniques entre puissances sans dispositif militaire, c'est ce à quoi doit répondre la Communauté européenne de défense (CED), seconde phase de la

---

<sup>6</sup> Considéré par Jean Monnet comme « l'un des plus attentifs historiographes de l'histoire européenne », *Histoire de l'unité européenne*, Paris, Éditions Gallimard, 1965.

<sup>7</sup> Dean Acheson déclare le 16 septembre 1950 : « Je veux des Allemands en uniforme pour l'automne 1951. »

construction européenne. La CED, au contraire de la CECA, suscite d'intenses débats : elle touche aux fondements de la souveraineté nationale, la défense, et pose la question du réarmement de l'Allemagne qui, moins de dix ans après la fin du régime nazi, reste inacceptable sauf pour les atlantistes.

Vu le caractère supranational de la CED, clairement affirmé dans le texte, les membres de son commissariat, investis des pouvoirs d'action et de contrôle : « ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement », cela suscite, notamment en France, de forts clivages politiques. Plus encore, cette force de défense européenne sera placée sous l'autorité du commandant en chef de l'Otan qui est toujours un officier supérieur états-unien. Le 24 août 1954, alors que l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont ratifié le Traité de la CED<sup>8</sup>, l'Assemblée nationale, par le vote des communistes, gaullistes et d'une minorité de la SFIO et des radicaux (Pierre Mendès-France), le rejette ; un « coup de tonnerre hallucinant » pour Franz Etzel, vice-président de la CECA et bras droit de Jean Monnet.

14

La construction de l'Europe va s'en trouver bouleversée, mais les oligarchies européennes et les eurocrates vont poursuivre obstinément, du Traité de Rome en 1958 au Traité de Lisbonne en 2009, dans l'indifférence de la diversité de ses parties, leur projet d'une Europe bureaucratique dont l'atlantisme et le marché furent, dès ses origines, les préceptes directeurs. L'un et l'autre fondent aujourd'hui, l'exemple grec en témoigne, le totalitarisme propre à une Union européenne dans laquelle les peuples restent ignorés, le droit un instrument de domination, la démocratie une référence utilitaire. La crise permanente est, dans ce contexte, un instrument qu'emploient les « élites » pour imposer plus en avant leur projet de domination.

## **Des crises utilisées pour justifier des choix**

Depuis ses débuts, la construction européenne a régulièrement traversé des crises. On pourrait même dire qu'elle a toujours été en crise. Chaque fois, débat et tensions débouchent sur des solutions qui en orientent le cours. Il n'existe donc aucun chemin prédéterminé. En revanche, les choix effectués à chaque étape traduisent des

---

<sup>8</sup> L'Italie a suspendu sa ratification dans l'attente du vote de l'Assemblée nationale française.

## L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DOGMES ET DOUTES

rapports de forces et des options politiques qui, mises bout à bout, conduisent à la situation actuelle.

Circonstancielle (crise entre les alliés qui gèrent la Ruhr et la Sarre, tensions sur les marchés), la création de la Communauté du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 est suivie d'une série d'initiatives destinées à la prolonger. Sous l'impulsion des États-Unis, le projet de Communauté européenne de défense (CED) est lancé en 1952. Adopté sans enthousiasme en Allemagne, il échoue devant l'Assemblée nationale française le 30 août 1954 en raison notamment des perspectives du réarmement allemand et surtout de sa soumission à l'Alliance atlantique. Cette crise va provoquer la démission de Jean Monnet, alors président de la haute autorité de la CECA et ouvrir un débat sur une relance. La défense est mise de côté : on ne parle plus que d'économie. Plusieurs projets sont lancés : créer une nouvelle communauté sectorielle (énergie, agriculture, santé, etc.) ou lancer un marché commun. Cette dernière idée est portée par le Benelux, en particulier par le très atlantiste et néanmoins fédéraliste Belge Paul Henri Spaak. L'idée du libre-échange et du libéralisme irrigue les débats, même si, à l'époque, les États adeptes du keynésianisme n'en voient pas les conséquences à terme. D'ailleurs, la bombe libérale n'éclatera vraiment que dans les années 1980 lorsque la France de François Mitterrand cédera à la vague néolibérale portée par la Britannique Margaret Thatcher et l'Américain Ronald Reagan. Notons au passage le lien très constant dans l'histoire de la construction européenne entre fédéralisme et atlantisme.

Les années 1960 vont voir plusieurs crises, parfois violentes, éclater entre les États membres de la Communauté économique européenne (CEE). La première tourne autour de la politique agricole commune lancée en 1962. Sans entrer dans les détails, la PAC va régulièrement poser des questions de financement qui pousseront la Commission européenne à lancer une réforme des ressources de la CEE. Celles-ci, induisant une augmentation de ses prérogatives et celles du Parlement européen (PE), provoquent la fameuse crise de la chaise vide, c'est-à-dire le boycott par la France des institutions européennes. Le « compromis de Luxembourg » de 1966 aboutit à l'officialisation d'un droit de veto des États membres. Cette période est également marquée par le rejet des projets d'Europe politique proposé par le général de Gaulle, en particulier le plan Fouchet (1962). Les pays du Benelux, notamment

les Pays-Bas, les considèrent anti-américain et anti-fédéralistes. Ce sont les Pays-Bas qui, à leur tour, pratiquent la chaise vide. On note au passage que si de Gaulle n'était pas fédéraliste, il n'était pas anti-européen puisqu'il a tenté d'unir les membres de la CEE autour d'une diplomatie coordonnée permettant à l'Europe de s'affirmer sur la scène internationale, et aussi autour d'universités européennes.

Les années 1960, ce sont aussi les tensions suscitées par la demande d'adhésion du Royaume-Uni en 1961 et en 1967. Soutenu par l'Allemagne de Konrad Adenauer dans son rejet du « cheval de Troie » américain, de Gaulle posera son veto par deux fois à l'entrée de Londres dans la CEE. Pour de Gaulle, cette adhésion signerait la fin de toute construction politique de l'Europe et de toute trajectoire indépendante de l'ensemble atlantique.

Durant toutes ces années, Monnet manœuvre en coulisse via son Comité d'action pour les États-Unis d'Europe. C'est lui qui incite le Bundestag à ajouter une référence à l'Otan dans le préambule du Traité de l'Élysée, signé en 1963, et qui inaugure le « couple » franco-allemand.

16

Cette décennie de crise est suivie d'une autre où l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct (SUD) divise les États membres. Le projet traîne depuis 1958, sans cesse repoussé pour des raisons de principe (un Parlement européen élu est d'essence fédérale) et pratique (mode de scrutin). C'est après des années de discussions et une réunion mélodramatique dans une forêt du Luxembourg sous la houlette du Luxembourgeois Gaston Thorn que l'élection du PE au SUD est validée en 1976. Elle a lieu pour la première fois en 1979 sans enthousiasme particulier des populations.

Les années 1970 sont celles des deux chocs pétroliers et de la montée en puissance des néolibéraux aux États-Unis et au Royaume-Uni. Elles sont aussi le début de la financiarisation de l'économie, inaugurée par le coup de force monétaire du président Nixon décidant, le 15 août 1971, la suspension de la convertibilité du dollar états-unien en or. S'ensuivront les fonds spéculatifs, le serpent monétaire européen, le système monétaire européen, puis l'euro.

1973 est une année décisive : guerre du Kippour, adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark à la Communauté économique européenne, change flottant au sein du système monétaire international, conférence d'Helsinki, lancement par le Gatt du Tokyo Round préconisant l'abaissement des barrières

## L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DOGMES ET DOUTES

commerciales non tarifaires, constitution de la commission trilatérale, coup d'État du général Pinochet mettant en œuvre une politique économique néolibérale inspirée par les « Chicago Boys ».

L'ouvrage collectif *Le marché commun contre l'Europe* pose bien le dilemme : « Le mouvement révolutionnaire aura donc à lutter avec l'idéologie dominante, et sa forme la plus mystificatrice : l'idée d'« Europe », identifiée au Marché commun. [...] La classe dirigeante a défini puis lancé une nouvelle idée, comme l'on lance un produit : l'Europe. »<sup>9</sup>

C'est dans ce contexte que vont se dessiner les rapports de forces qui déboucheront quelques années plus tard sur deux traités majeurs : l'Acte unique européen (1985) et le Traité d'Union européenne, dit Traité de Maastricht, en 1992. Au début des années 1980, la mondialisation financière s'accélère, les fluctuations monétaires augmentent, les tensions à l'intérieur du marché commun s'exacerbent. On discute alors d'un nouveau traité destiné à répondre à ces défis. Deux visions s'affrontent entre les États membres : l'idée d'une relance politique symbolisée par le projet Spinelli. Adopté en 1984 par le Parlement européen, il est cryptofédéraliste. C'est la Commission européenne, dirigée à l'époque par Jacques Delors, qui impose l'autre branche de l'alternative : une relance par l'achèvement du marché commun. C'est-à-dire par la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions libérales qui dormaient depuis 1957 dans le Traité de Rome. La bombe installée par les pères fondateurs peut donc éclater grâce aux socialistes français. M. Delors a lui-même relaté cette période et la manière dont il a méthodiquement convaincu les interlocuteurs.

Au début des années 1990, le nouveau traité en discussion suscite de vives discussions entre les États membres sur fond de dislocation du bloc de l'Est (l'URSS disparaît en 1991) et de réunification allemande (décidée par Helmut Kohl en 1990). On discute monnaie alors que les spéculations sur les marchés font sortir certaines devises du système monétaire européen et que la suprématie du Deutsche Mark impose à une France déjà suiviste une politique de franc fort qui fragilise ses entreprises. La crise économique se double de tensions politiques sur l'attitude à adopter quant à la multiplication des demandes d'adhésion venues des pays

---

<sup>9</sup> Bernard Jaumont, Daniel Lenègre, Michel Rocard, *Le marché commun contre l'Europe*, Paris, Seuil, 1973, p. 113.

d'Europe centrale et orientale. La division des Douze est à son comble au moment où éclatent les guerres yougoslaves en 1992. Le cavalier seul de Berlin, qui, souhaitant retrouver sa sphère d'influence en Europe centrale, reconnaît unilatéralement l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, va accélérer l'enchaînement meurtrier des événements.

Deux projets s'affrontent : monnaie commune ou monnaie unique. Le premier ajoute une devise européenne aux devises nationales ; le second implique la disparition des monnaies nationales. Dans l'idée de contrôler l'Allemagne renaissante, la France de François Mitterrand soutient la monnaie unique qui présente l'avantage de faire disparaître le Deutsche Mark. Ce sera finalement pour Paris (et peut-être pour l'Europe au vu des événements de l'été 2015 autour de la Grèce) un accord perdant-perdant. L'euro est en effet calqué sur la défunte monnaie allemande dont il reprend toutes les caractéristiques.

Le Traité de Maastricht entre en vigueur en 1993. Il est suivi de plusieurs traités médiocres dont les négociations sont marquées par les désaccords franco-allemands (en particulier le Traité de Nice en 2001). Les gouvernements eux-mêmes ne cachent pas leur morosité même s'ils font bonne figure devant les médias. On cherche le traité « parfait » qui règlera tout. C'est l'échec du projet de Constitution européenne qui signe le rejet par les peuples de la marche forcée dans l'ultralibéralisme et, sans doute, un rejet également d'une évolution fédéraliste. L'aveuglement des dirigeants européens, que ces débats ennuient parce que l'option libérale leur convient, enfoncent le Vieux Continent dans l'austérité et détachent les peuples du projet européen. De crise en crise, à la fin c'est toujours le libéralisme qui gagne car il n'y a plus que ça qui unit vraiment les États membres.

Ainsi, plus la construction européenne a avancé et plus la soumission au libéralisme a permis de cacher les graves divergences d'intérêt entre les États membres. Les contradictions géostratégiques entre ceux-ci ont été ignorées au profit d'une soumission accrue à l'atlantisme. Ont-elles disparu pour autant ?

## La grande confusion

L'Union européenne, utilisant en cela le discours en faveur d'une citoyenneté mondiale, a été bâtie sur une illusion : elle postulait que l'émergence d'un État fédéral en Europe ferait disparaître les divergences en même temps que les rapports de force.

## L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DOGMES ET DOUTES

Or la guerre n'était pas que la conséquence des volontés nationalistes, c'était le moyen employé à un moment de l'histoire par les intérêts économiques. Ceux-ci subsistent, de même que les tendances impérialistes. La Grèce en est la preuve.

Il est, à y regarder de près, stupéfiant que l'Union européenne se déclare elle-même comme un modèle de paix et de démocratie. La méthode consistant à se juger soi-même n'est-elle pas plus proche du monde d'Orwell que de celui de Jaurès ? Et pourtant, le prix Charlemagne, décerné chaque année par la ville d'Aix-la-Chapelle à des personnalités engagées pour l'unification européenne a été décerné cette année au président du Parlement européen, Martin Schulz, « pour son travail de promotion de la démocratie ». De même, le 10 décembre 2012, l'Union européenne, représentée par une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement, dont François Hollande et Angela Merkel assis côte à côte, avait formellement reçu le prix Nobel de la paix qui lui avait été décerné, le 12 octobre, pour son rôle dans la transformation « d'un continent de guerre en continent de paix ». Remarquons que le président du comité Nobel était aussi secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Des personnalités pourtant peu suspectes d'euroscpticisme ont elles-mêmes largement nuancé cette vision féérique en appelant à ne pas confondre la cause et la conséquence. « Ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix, mais la paix qui a fait l'Europe », résumait ainsi Jean-Louis Bourlanges en 2013.

Quant à la démocratie, parlons-en puisque la construction européenne n'en parlait pas du tout jusqu'à une date récente. Lorsque la question est devenue prégnante, l'invention du concept bizarre de « déficit démocratique » a tenté de faire croire qu'il s'agissait d'un processus en marche lente, alors que la construction européenne est en fait bâtie sur une vision technocratique, largement inspirée par les intérêts oligarchiques les plus puissants. Elle a donné et continue de donner lieu à des constructions ambiguës, telle le Parlement européen qui n'est pas au sens propre un Parlement et qui est censé représenter un peuple mythique, mais avec d'autant moins de réalité politique que sa définition géographique est en changement perpétuel, sans rapport d'ailleurs avec l'histoire. La vision plus ou moins apolitique de Monnet est résumée par sa fameuse phrase : « Nous ne coalisons pas les États, nous rassemblons les hommes ».

Certes, la nature non démocratique de plus en plus visible de cet être politique volontairement incernable a conduit ses mandataires

à rechercher une apparence de soutien des citoyens. La méthode en a été assez subtile, consistant à redéfinir le corps politique porteur de la souveraineté. D'une part, il s'est agi de diluer le peuple dans des ensembles incernables et manipulables. C'est d'ailleurs ce qu'exprimait, avec un cynisme naïf, Romano Prodi, alors président de la Commission de Bruxelles, lorsqu'il déclarait que « l'Europe n'est pas administrée que par les autorités européennes, mais aussi par les autorités nationales, régionales et locales, ainsi que par la société civile »<sup>10</sup>, bref par qui on veut. Analysant le rôle de la psychanalyse, Roland Gori<sup>11</sup> s'inquiète de ce que l'inquantifiable, l'innommable que représentent les aspirations humaines est un adversaire du marché qui n'a de cesse d'en faire, de cet innommable, une chose évaluable, quantifiable, consommable et jetable, et à expulser d'emblée si elle ne rentre pas dans les normes.

20

Mais, constatant que, du moins pour la forme, il faut accepter le suffrage universel, a minima pour les traités fondamentaux, les thuriféraires du système proposent de diluer les peuples dans l'ensemble « peuple européen ». Ils proposent alors de réunir une Constituante européenne, réglant de façon autoritaire la volonté des peuples des États membres puisque ceux-ci sont dissous d'autorité dans un peuple européen théorique sans qu'on leur ait aucunement demandé leur avis. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Parlement européen avait voté en 2006 qu'il ne convenait pas de tenir compte du « non » des Français et des Néerlandais au Traité constitutionnel européen.

Cette inquiétude se retrouve dans les travaux et propositions des experts et juristes agréés par les instances européennes. Ainsi, lors d'un colloque à Istanbul organisé du 8 au 10 octobre 1992 par le Conseil de l'Europe sur le processus constitutionnel, le docteur Miguel Herrero de Minon déclarait-il : « Le moyen le plus approprié pour élaborer un texte constitutionnel serait de nommer, dans un premier temps un comité d'experts ... Le travail des experts serait suivi d'un débat à l'Assemblée constituante sur l'ensemble du texte. Toutefois, il est à noter que tout amendement détaillé du texte pourrait avoir des conséquences imprévisibles ... Une fois approuvé, le texte serait suivi d'un référendum populaire à l'occasion duquel tous les partis politiques s'engageraient en faveur du oui. » On

---

<sup>10</sup> Discours du 25 juillet 2001.

<sup>11</sup> Roland Gori, *De quoi la psychanalyse est-elle le nom ?*, Paris, Denoël, 2010.

voit, au travers de ce survol assez révélateur la double obsession antidémocratique et la recherche incontournable du consensus, typiques de l'affirmation du pouvoir oligarchique.

Les oligarchies européennes sont toujours solidaires et se donnent les moyens d'imposer leurs projets, mais il devient difficile de masquer les divergences d'intérêt que portent les décisions et surtout les processus de décision. En voulant faire disparaître les pouvoirs nationaux, la construction européenne a appuyé sa légitimité sur des conceptions techniques de la décision. Le pouvoir, dans la conception de l'Union européenne, est par nature fondé sur une vérité, économique évidemment puisque ne reconnaissant que le modèle libéral, mais aussi sur des normes définissant le seul réel acceptable. Il est ainsi par nature totalitaire car « Le pouvoir politique, quelle que soit sa légitimité, n'a aucun droit sur le savoir, ni sur sa production, ni sur sa transmission, parce que le savoir relève d'un autre ordre que lui. S'il veut étendre son empire sur le savoir, il devient tyrannique. »<sup>12</sup> Cette domination, plus ou moins invisible, s'exerce de nos jours par cet instrument soi-disant objectif qu'on appelle l'évaluation. « L'évaluation se pose en effet elle-même comme un sursavoir, un savoir sur le savoir, une surcompétence, une compétence sur la compétence, une surexpertise, une expertise sur l'expertise... Le pouvoir n'est et n'a jamais été indifférent au savoir, mais il a trouvé avec l'évaluation un instrument pour s'assurer une domination universelle sur tous les secteurs d'activité, sur tous les ordres de la société. »<sup>13</sup> Mais si ce nouveau pouvoir masque, au nom de la technique, les intérêts des oligarchies dominantes, il n'en est pas moins plus adapté à certains pays qu'à d'autres. Car l'évaluation, nouvel instrument de domination dans le monde moderne, est bien évidemment élaborée par certains... contre d'autres. Ainsi, les normes comptables pour les comptes consolidés des grands groupes ont-elles été élaborées sous l'impulsion des Anglais, en rupture avec les traditions française et même allemande. Dire que la règle est commune n'est pas sérieux car elle cache des intérêts divergents<sup>14</sup>. Ainsi, la règle commune pousse-t-elle à la disparition des progrès sociaux et à la fuite des investissements vers des pays à bas salaires. Le secteur automobile en est un bon exemple.

---

<sup>12</sup> Yves-Charles Zarka, Éditorial du numéro 37 de la revue *Cités*, « L'idéologie de l'évaluation ».

<sup>13</sup> Yves-Charles Zarka, *ibid.*

<sup>14</sup> Voir André Bellon, *Ceci n'est pas une dictature*, Paris, Les 1001 nuits, 2012.

La disparition de symboles industriels français, tel Alcatel au profit de la Finlande, ne peut être résumé par un intérêt général.

Dans le même esprit, en Union européenne, on peut détruire les circuits courts du lait grec en imposant la suppression du label « lait frais » au profit des producteurs industriels d'Europe du Nord. Et les grandes privatisations imposées à la Grèce ne sont pas sans rapport avec les intérêts allemands (îles, aéroports...).

En fait, on retrouve, au travers d'un élargissement sans limites de l'Union européenne comme dans l'imposition de l'union monétaire, un phénomène autrefois observé dans la construction de certaines unités nationales, à savoir des déséquilibres et des inégalités croissantes entre zones au sein du nouvel être politique : ainsi en fut-il après l'unification de l'Italie qui vit le nord du nouvel État se développer au détriment du *Mezzogiorno*. Les difficultés des pays du sud de l'Europe et les confrontations avec l'Allemagne sont peu ou prou de même nature dès lors qu'on cherche à forcer la normalisation.

22 À l'heure où apparaissent ainsi des contradictions que l'idéologie européenne voulait nier par principe, ne faut-il pas examiner les attitudes des pays situés aux marges de la construction européenne ? Doit-on s'engager derrière la Pologne et les pays baltes dans une politique profondément antirusse ? Doit-on ignorer les réticences nouvelles de la Turquie après des années d'enthousiasme européen ? Doit-on ignorer la décision de l'Islande de renoncer à sa demande d'adhésion à l'Union européenne ? Doit-on négliger la volonté des pays scandinaves de ne pas participer à l'euro ? Les rapports entre appartenance à l'Union européenne et à l'Otan se renforcent-ils ou se diluent-ils ?

En fait, la crise grecque, au-delà de la nature antisociale et antidémocratique de l'Union européenne, a mis en relief les profondes divergences d'intérêt et la manière dont elles tendent à être niées grâce à un discours de caractère quasi mystique. Sont-elles moins fortes pour autant ?

Car nous arrivons à un tournant. La question sociale fait resurgir la question démocratique. L'appel au respect de la souveraineté populaire qui en découle naturellement redonne son importance aux questions nationales que l'UE tente de nier en renforçant les identités communautaires. Qui peut incarner ses aspirations et comment éviter les contre-chocs violents ou autoritaires ?

## Quel extérieur pour la France et pour l'Europe ?

La fin de la guerre froide ouvrait la porte à une redistribution des cartes orientée vers la paix et le développement. La logique d'empire euro-états-unien (renforcé par ses alliés asiatiques, dont le Japon) a prévalu, dans ses dimensions militaire, politique, économique, culturelle. Sous la présidence Clinton, l'ancienne doctrine du *containment*, visant à contenir la menace soviétique, fait place à l'*enlargement* (Anthony Lake), élargissement combiné de la « démocratie » et du « marché » à la planète entière<sup>15</sup>, selon les canons occidentaux<sup>16</sup>. Plus policé que le *roll back* (refoulement) auquel aspiraient Eisenhower et Foster Dulles, l'*enlargement* est ouvertement offensif. Quitte à mobiliser quelques doctrines plus virulentes, dont celle du « choc des civilisations » (Samuel Huntington) ou du contrôle de l'Eurasie selon Zbigniew Brzezinski. L'*enlargement* se veut essentiellement économique et politique ; il s'accommodera de la violence à laquelle Madeleine Albright ne rechignait ni dans la guerre contre la Serbie, ni dans les brutales sanctions internationales contre l'Irak, lors du programme « pétrole contre nourriture ».

23

L'élargissement cible l'Eurasie. « L'Eurasie reste l'échiquier sur lequel se déroule la lutte pour la primauté mondiale. Pour y participer, il est nécessaire de se doter d'une ligne géostratégique, c'est-à-dire de définir une gestion stratégique de ses intérêts politiques. [...] Le but de ce livre est donc de formuler une politique géostratégique cohérente pour l'Amérique sur le continent eurasienn. »<sup>17</sup>

Or l'Europe (dont l'UE), composante de l'Eurasie, est tout à la fois un enjeu et un moyen de la domination états-unienne. Brzezinski, le plus éclairant stratège des États-Unis avec Kissinger, explique largement pourquoi et comment, repérant cinq acteurs géostratégiques (France, Allemagne, Russie, Chine et Inde) et

---

<sup>15</sup> « Le désir de favoriser l'expansion de la démocratie forme une composante déterminante de la démocratie préventive comprise comme politique nationale de sécurité, mais on confond souvent ce soutien avec le désir tout aussi intense d'exporter le capitalisme et de cultiver les marchés mondiaux. [...] Dans le secteur international, l'âge des *robber barons* (barons voleurs) – appelons-les les banques prédatrices ou les spéculateurs hors-la-loi – est de retour. », Benjamin Barber, *L'empire de la peur - Terrorisme, guerre, démocratie*, Paris, Fayard, 2003, chapitre 7, « On ne peut pas exporter McWorld et l'appeler démocratie », p. 195.

<sup>16</sup> Claude Serfati parle de programme « pdf » pour Peace-Democracy-Free Market.

<sup>17</sup> Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier - L'Amérique et le reste du monde*, Paris, Hachette Littératures, 2002, p. 24-25.

cinq pivots géopolitiques (Ukraine, Azerbaïdjan, Corée, Turquie, Iran). « L'Europe est la tête de pont géostratégique fondamentale de l'Amérique [...] Si l'Europe s'élargissait, cela accroîtrait automatiquement l'influence directe des États-Unis. À l'inverse, si les liens transatlantiques se distendaient, c'en serait fini de la primauté de l'Amérique en Eurasie [...] Pour le dire sans détour, l'Europe de l'Ouest reste dans une large mesure un protectorat américain et ses États rappellent ce qu'étaient jadis les vassaux et les tributaires des anciens empires. »<sup>18</sup>

Les Européens n'ont pas manqué de répondre à l'attente états-unienne. La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) arrime son dessein à la politique états-unienne par le truchement de l'Otan. L'article 42 du Traité de l'Union européenne (dit « de Lisbonne ») reprend les clauses du couplage Otan/UE, affirmé la première fois en 1992, dans le Traité de Maastricht :

« La politique de l'Union au sens de la présente section n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du Traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre. »

À telle enseigne que l'intégration à l'Otan précéda l'adhésion des anciens pays du bloc communiste à l'UE, qui renforceront l'arrimage de l'Europe à la politique états-unienne. Le dispositif est parfaitement conçu.

Le Russie assista impuissante aux reniements successifs des Occidentaux concernant l'autorestriction de l'Otan. À défaut de dissoudre l'Otan dans un nouvel ensemble (l'OSCE par exemple, en associant notamment la Chine) ou d'y intégrer la Russie, les formules choisies furent de piètres expédients. Brzezinski pose rapidement la question avant de balayer l'éventualité de l'intégration de la Russie : « De ces problèmes peuvent naître des divergences entre les États-Unis et certains États européens. Elles affecteraient, au premier chef, la Communauté européenne et l'Otan. Une candidature éventuelle de la Russie à l'une ou l'autre de ces structures est-elle

---

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 88.

envisageable ? Quid de l'Ukraine ? Exclure la Russie pourrait être lourd de conséquences – cela validerait les plus sombres prédictions russes – mais la dilution de l'Union européenne ou de l'Otan aurait des effets fortement déstabilisateurs. »<sup>19</sup> Dans ses mémoires, William Clinton évoque la pression à laquelle la Russie fut soumise : accepter l'extension à l'Est de l'Otan moyennant son adhésion à l'OMC et autres cénacles internationaux. Un strapontin lui fut accordé dans le « partenariat pour la paix », antichambre de l'Otan. L'Acte fondateur Otan-Russie de 1997 s'avérera une coquille largement vide<sup>20</sup>. En 2002, le traité sur la réduction mutuelle des arsenaux nucléaires, autant que la création du Conseil Otan-Russie, seront des trompe-l'œil. Les incidents en Géorgie et en Ukraine serviront de prétexte à l'Occident pour imputer à la Russie la responsabilité des troubles. La Russie s'inquiéta de l'installation de bases états-uniennes en Roumanie et en Bulgarie autant que de l'implantation de radars en République tchèque et d'intercepteurs en Pologne. Le « Groupe de Shanghai » en 1997, structuré en « Organisation de coopération de Shanghai » en 2003, est une réponse sino-russe à l'*enlargement* occidental.

L'*enlargement* ne se borne pas à l'Eurasie. En janvier 2001, George W. Bush, en passe d'envahir l'Irak, met à l'ordre du jour le « remodelage du Grand Moyen-Orient », espace qui va du Maroc à l'Afghanistan. La guerre contre l'Irak de 2003 fait apparaître le clivage, en Europe, entre les piliers du Marché commun initial (dont l'Allemagne et la France) et les adhérents ultérieurs (l'Espagne, le Portugal alors dirigé par M. Barroso, le Royaume-Uni, la Norvège et trois anciennes démocraties populaires) Les révoltes populaires des « printemps arabes » serviront de levier au remodelage du Grand Moyen-Orient. Le président Obama poursuit le même objectif que son prédécesseur avec une préférence pour la discrétion, dont les drones et le *leading from behind* (pilotage par l'arrière) sont les fers de lance. La Libye fut le banc d'essai, le Royaume-Uni et la France mimant le retour à l'époque des protectorats. L'Afrique n'est pas oubliée, l'Amérique latine non plus, où le soutien, aussi discret que massif, aux oppositions, remplace les coups d'État des années 1960 et 1970.

---

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 81.

<sup>20</sup> L'analyse de Paul-Marie de la Gorce s'avère prémonitoire dans son article « L'Otan aux portes de la Russie », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997.

La politique étrangère est pour partie fixée par la politique économique, mélange de libre-échangeisme et de mercantilisme. Or le libre-échangeisme mercantiliste entérine les rapports de force, tant entre les États qu'entre les entreprises. Alain Joxe tient que la souveraineté des (grandes) entreprises détrône la souveraineté des États<sup>21</sup>. Les lobbies ont pignon sur rue à Bruxelles, la démocratie de marché affichant son empiètement sur la démocratie électorale. Les traités transatlantique et transpacifique en cours de négociation, concoctés par les groupes de pression privés, réduisent au minimum l'information aux élus. Des accords militaires UE/EU sont négociés tout aussi discrètement sous l'acronyme d'ACSA (*Acquisition and Cross-Servicing Agreement*).

26

La constitution de l'OMC a précipité le démantèlement de ce que le Marché commun gardait d'euro-péen. Les rapports de l'UE avec le reste du monde en ont été aussi affectés, avec l'Afrique particulièrement. Les Accords de Lomé furent remplacés en 2000 par ceux de Cotonou, défavorables aux pays africains, soumis aux pressions et chantages qu'un témoin décrit comme pires que ceux des États-Unis. Un pas « libre-échangiste » supplémentaire est franchi en 2007, avec l'annulation par l'UE de tous les accords antérieurs avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), au bénéfice d'APE (Accords de partenariat économique) intrinsèquement asymétriques<sup>22</sup>.

Au total, il ne faut pas s'étonner de la diversité des intérêts et des priorités des États européens en matière de politique étrangère. Leur histoire, leur géographie, leur perception, leurs alliances expliquent que le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité ne puisse que jouer, plus ou moins talentueusement, au funambule entre les forces et tiraillements centrifuges à l'œuvre. L'Allemagne s'appuie sur sa zone d'influence, des Pays-Bas à la Biélorussie et aux pays baltes, la France jusqu'au Maghreb et une partie de l'Afrique, l'Espagne sur l'Amérique latine, le Royaume-Uni sur le Commonwealth et les États-Unis, le Portugal vers le Brésil et l'Angola. Avec des zones d'influence partagées selon des critères (économiques, culturels...) différents.

Et la France ? La belle tirade de Dominique de Villepin à l'ONU, en 2003, sonne comme son chant du cygne. Dès le G8 à

---

<sup>21</sup> Alain Joxe, *Les guerres de l'empire global*, Paris, La Découverte, 2012.

<sup>22</sup> Yash Tandon, *Le commerce, c'est la guerre*, CETIM, 2015.

Évian, la France rentre dans le rang. L'affaire libano-syrienne en sera le préliminaire. Mécaniquement affaiblie par l'unification allemande, la France s'est amoindrie elle-même par ses choix économiques et diplomatiques, elle a ainsi diminué l'Europe.

Le président Mitterrand a cru pouvoir européeniser l'Allemagne à l'heure où celle-ci se dotait, par l'euro, l'unification et son retour en Europe centrale, des moyens de germaniser l'Europe, devenant le relais privilégié des États-Unis<sup>23</sup>. L'ambassadeur Francis Gutmann, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, pose un diagnostic lucide qui contient en germe les éléments d'une alternative. « La France est arrogante tout en ayant perdu la fierté d'elle-même [...] elle n'ose plus même parler d'indépendance. Elle aimerait qu'on l'admire encore, alors qu'elle a perdu confiance en elle. »<sup>24</sup>

Nous sommes confrontés à un paradoxe. Alors qu'émergent des pays puissants (Chine, Inde, Brésil...) pouvant donner consistance à un monde réellement multipolaire, la France et l'Europe se trouvent mentalement engluées dans un monde unipolaire ou bipolaire. Nos dirigeants (Le président Hollande avalisant le choix du président Sarkozy) ont complaisamment réintégré le commandement militaire intégré de l'Otan. Abordant le sujet de l'Otan, F. Gutmann note : « Trois ans après notre retour dans l'organisation militaire intégrée, il faut bien constater déjà combien, chez nombre de nos militaires, toute singularité de pensée disparaît sous la pression de la "machinerie" atlantique. [...] L'Otan aujourd'hui, pour quoi faire ? Elle tend à devenir moins l'institution d'une défense commune qu'une organisation politique réunissant les Américains et leurs alliés [...] »<sup>25</sup>. Le projet d'un pilier européen de l'Otan fut dûment torpillé. Le rapport Quilès posait en vain les bonnes questions<sup>26</sup>.

L'atlantisation des esprits imprègne les médias, l'université, la plupart des centres de recherche, les partis politiques. La France apparaît plus normalisée qu'un pays comme l'Allemagne, où la pensée libre garde droit de cité à l'université, comme vient d'en témoigner le rapport sur les bénéfices que l'État allemand tire de la crise

---

<sup>23</sup> « À court terme, il est justifié de s'opposer tactiquement aux positions françaises et de soutenir le leadership allemand. », *Le grand échiquier*, p. 104.

<sup>24</sup> Francis Gutmann, *Changer de politique - Une autre politique étrangère pour un monde différent ?*, Paris, Riveneuve Éditions, 2011.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 116-117.

<sup>26</sup> « L'Otan, quel avenir ? », Rapport d'information 1495 de l'Assemblée nationale, 1999.

grecque<sup>27</sup>. Les crises ukrainienne et syrienne confirment l'alignement diplomatique et, plus gravement, intellectuel. L'interdiction de survol de l'avion du président Morales par plusieurs pays a signé à la fois la veulerie et l'impéritie de chancelleries européennes espérant vainement trouver Edward Snowden sur l'aéroport de Vienne. La surenchère de Laurent Fabius dans les négociations avec l'Iran témoignait d'un alignement sur les faucons états-uniens et israéliens dont l'administration Obama se démarquait raisonnablement. Le président français ne fut empêché d'une intervention militaire en Syrie que par la retenue du président Obama, lui-même freiné par le Parlement britannique refusant de suivre le Premier ministre Cameron sur le sentier de la guerre. L'affaire des *Mistral* non livrés à la Russie est aussi éloquente.

La France et l'Europe tournent le dos à leurs intérêts. Seule une mince oligarchie tire quelques bénéfices d'une vision du monde caduque et subordonnée. Le choc des empires états-unien, chinois et allemand réduit la France au rôle d'observateur<sup>28</sup>.

28

Deux scénarios semblent possibles. Le scénario optimiste voudrait que la France se montre soucieuse de ses intérêts, en ne se contentant pas d'exploiter plus ou moins adroitement les inflexions de la politique états-unienne qui, en se rapprochant de l'Iran, suscite des ressentiments, en Arabie Saoudite notamment (rapprochement de la France des pays arabes acheteurs de *Rafale*). Les orientations préconisées par Francis Gutmann ou Jean-Michel Quatrepoint méritent l'attention. Ce dernier écrit : « Si l'on veut avoir une chance d'exister encore, à côté de ces empires, nous devons mener une diplomatie autonome, originale, jouer notre propre partition avec ceux qui sont un peu les exclus de ce kriegspiel mondial. Il est difficile de négocier avec les Chinois, qui préfèrent nettement les Allemands. [...] La Russie est demandeuse de relations économiques et scientifiques avec la France : jouons le jeu. » Pour l'heure, ce scénario optimiste n'est porté que par quelques hommes politiques ne tenant pas le haut du pavé.

Reste le scénario pessimiste, celui de la crise, ou de crises à répétition, dont la tragédie grecque offre une matrice. La variante

---

<sup>27</sup> *Germany's Benefit from the Greek Crisis*, Leibniz Institut für Wirtschaftsforschung, Halle.

<sup>28</sup> Jean-Michel Quatrepoint, *Le choc des empires. États-Unis, Chine, Allemagne : qui dominera le siècle ?*, Paris, Gallimard, 2014.

## L'UNION EUROPÉENNE ENTRE DOGMES ET DOUTES

la plus sombre combinerait une crise sociale et une crise politique pouvant déboucher sur des solutions extrêmes.

### **Résumé:**

La construction européenne conçue dès le départ comme une structure gérée par des experts non soumis à la « dictature de la démocratie » a été pensée comme un projet d'oligarchies se désolidarisant de leurs peuples pour se constituer en « Sainte-Alliance ». Marché, libéralisme, atlantisme et fédéralisme ont été les principaux carburants de la construction européenne. Aujourd'hui, un tournant s'opère. La question sociale rejoint la question démocratique, la souveraineté populaire rejoint la question nationale, au moment même où le monde connaît un bouleversement spectaculaire. La France devra choisir entre son attachement à ses intérêts nationaux et des crises à répétition.

